

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

50 000 logements autour des axes de transports collectifs - Convention de partenariat relative au déploiement des activités de la société RENAULT RETAIL GROUP sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux - Approbation - Autorisation

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour concrétiser son projet métropolitain, la Communauté urbaine de Bordeaux a notamment initié, dès 2010, un appel à projets intitulé '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*', qui a mobilisé 5 équipes internationales de concepteurs jusqu'en avril 2012.

1. Le Bouscat « Libération-Centre Ville » : un site d'expérimentation '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*' :

Sur proposition de la Commune du Bouscat, les abords de l'avenue de la Libération ont été retenus comme l'un des sites d'expérimentation de cette démarche.

Dans ce cadre, la proximité de la future station « Mairie du Bouscat » sur la ligne D du tramway a tout particulièrement fait l'objet d'investigations, et des orientations peuvent ainsi aujourd'hui être formulées quant au devenir des emprises Renault, et un peu plus largement, du secteur dit « Libération-Centre Ville ».

La Commune du Bouscat et la Communauté urbaine de Bordeaux souhaitent donc aujourd'hui accompagner la mutation des emprises actuellement occupées par les établissements Renault, conformément aux objectifs portés par l'appel à projet '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*'. Pour mémoire, ces objectifs peuvent être résumés comme suit :

- produire des typologies de logements attractives, diversifiées, nouvelles ;
- poursuivre une forte ambition durable et sociale pour ces logements, de façon à les rendre accessibles et attractifs pour le plus grand nombre ;
- inventer des outils plus rapides et plus participatifs pour produire ces logements ;
- penser et mettre en œuvre le développement de l'offre résidentielle à l'échelle micro-locale et à l'échelle métropolitaine.

2. La relocalisation de l'une des plus importantes succursales automobiles du Bouscat trouve un aboutissement :

Les établissements Renault sont implantés depuis environ 80 ans au cœur du territoire de la Commune du Bouscat, avenue de la Libération, où ils développent, sur deux emprises importantes faisant respectivement environ 25 800 m² au sol et 8 200 m² au sol, des activités de vente, de remisage, de location et de réparation automobile.

Dans le cadre de l'extension du réseau de tramway de l'agglomération bordelaise, la Communauté urbaine de Bordeaux va réaliser une nouvelle ligne de tramway (ligne D) empruntant l'avenue de la Libération au Bouscat. Les travaux relatifs à la réalisation de cette infrastructure nouvelle doivent commencer fin 2013, en vue d'une mise en service de la ligne en 2016.

La relative obsolescence des installations des établissements Renault au Bouscat ainsi que les travaux d'extension du réseau de Tramway projetés par la Cub ont conduit cette société à considérer l'intérêt d'un redéploiement éventuellement partiel et d'une modernisation de ses installations en d'autres parties du territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Un terrain d'environ 43 600 m² au sol au lieu dit de Campilleau, propriété de la Communauté urbaine de Bordeaux et localisé sur le territoire de la Commune de Bruges, a ainsi été identifié pour Renault comme correspondant aux besoins et aux critères de redéploiement des activités des établissements Renault.

Renault Retail Group ayant fait part à la Cub de son intérêt pour l'acquisition de ce terrain, sa cession aux conditions de marché a pu être autorisée par délibération communautaire du 28 septembre 2012.

3. La SPL La Fabrique métropolitaine de la Cub mobilisée :

Parallèlement à l'achèvement de la consultation '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*', la SPL La Fabrique métropolitaine de la Cub a été mobilisée pour mettre en place les termes du partenariat souhaité par la société Renault.

Des contacts réguliers ont ainsi été établis entre la SPL La Fabrique métropolitaine de la Cub et la société SIMCRA, de façon à déterminer la meilleure façon d'accompagner la cession de ses propriétés dans le secteur « Libération-Centre Ville » au Bouscat.

L'intérêt de formaliser une convention de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux, la commune du Bouscat et la société Renault dans cette perspective s'est rapidement confirmé.

4. Une convention de partenariat CUB/ville du Bouscat/Renault pour construire un processus projet partagé sur le secteur « Libération-Centre Ville » au Bouscat :

La convention de partenariat qu'il vous est aujourd'hui proposé d'approuver formalise les modalités d'accompagnement de la cession à des opérateurs des emprises Renault dans le secteur Libération-Centre Ville au Bouscat consécutivement au redéploiement des activités des

établissements Renault sur cette partie du territoire de la Communauté urbaine et de la ville du Bouscat.

La convention a ainsi pour objet de préciser les engagements de chacune des parties de façon à ce que la cession des propriétés de SIMCRA :

- Bénéficie des apports de l'appel à projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » sur le territoire de commune du Bouscat ;
- S'inscrive dans un calendrier opérationnel prévisionnel partagé et consolidé entre toutes les parties relatif aux projets d'aménagement de la Cub et aux étapes du projet de cession des propriétés de SIMCRA au Bouscat ;
- bénéficie de la mobilisation et de l'organisation de toute l'ingénierie nécessaire à leur bonne réalisation ;
- repose sur des processus de mise en œuvre associant les décideurs locaux concernés.

La convention précise ainsi :

- que la société Renault organisera une consultation d'opérateurs laquelle relève de sa seule volonté,

- qu'une note d'orientation sera établie par la SPL La Fabrique Métropolitaine de la Cub, les services de la Cub et de la ville du Bouscat et portera indication d'éléments de qualité, de programme et d'objectifs en terme d'aménagement et d'économie des logements à réaliser. Elle sera intégrée au programme de cette consultation et manifestera ainsi l'ambition partagée par les trois partenaires.

L'implication des élus de la Cub et de la ville du Bouscat aux étapes clé de ce dispositif de consultation figure également parmi les engagements contractualisés avec la société Renault.

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de la convention de partenariat qu'il vous est proposé d'approuver est le suivant :

- organisation consultation d'opérateurs par la société Renault – automne 2012
- libération du site – courant 2014
- début de construction des nouveaux programmes de logement – courant 2015

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

VU le code général des collectivités locales ;

VU la délibération n° 2012/0387 en date du 22 juin 2012 relative à la conclusion d'un marché de prestations, d'assistance et d'expertise sur l'animation, le pilotage et la mise en œuvre pré-opérationnelle de la démarche « 50 000 logements » avec la SPL La Fabrique métropolitaine de la Cub ;

ENTENDU le rapport de présentation ;

CONSIDERANT d'une part que la société SIMCRA (Renault Retail Group) s'est rapprochée de la Communauté urbaine de Bordeaux d'une part et la commune du Bouscat d'autre part, dans la perspective de céder d'importantes emprises dont elle est propriétaire au Bouscat et que d'autre part que l'accompagnement de la cession de ces mêmes emprises dans le secteur « Libération-Centre Ville » au Bouscat procède de la mise en œuvre opérationnelle de l'appel à projet '50 000 logements autour des transports collectifs' qu'a initié la Communauté urbaine et qu'enfin une telle démarche participe également à l'accompagnement du redéploiement d'une partie des activités de la société Renault sur le territoire communautaire et contribue ainsi à son développement économique et au maintien de l'emploi. Il est précisé que la commune du Bouscat souscrit pleinement aux termes du projet de convention de partenariat relative au redéploiement des activités de la société Renault Retail Group sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux tel qu'annexé à la présente délibération, dont elle est également appelée à être signataire après délibération de son Conseil Municipal .

DECIDE

Article 1 : La convention de partenariat relative au redéploiement des activités Renault Retail Group entre la Communauté Urbaine, la commune du Bouscat et la société SIMCRA telle qu'annexée à la présente délibération est approuvée.

Article 2 : Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer cette même convention ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 OCTOBRE 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2012</p>

Mme. CHRISTINE BOST